



AMOPA

# ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)

## CONCOURS NATIONAL 2016-2017

### Défense et Illustration de la Langue française

### Classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires

## PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

### Sujets proposés

Les travaux devront être réalisés en classe. Les formes poétiques ne seront pas acceptées

Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

**Un nouvel élève vient d'arriver dans votre classe. Il parle peu. Avec des camarades, vous décidez de l'accueillir. Que lui dites-vous et que faites-vous pour en faire un nouvel ami ?**

**OU**

Un sujet proposé par le professeur, énoncé clairement en tête de la copie.

### IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

- 1) Les travaux devront être strictement **personnels, individuels et authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement ainsi que la signature du professeur.
- 3) Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées **exclusivement à la section AMOPA départementale à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous** pour faire l'objet d'une première sélection par les **jurys départementaux**. **Les copies sélectionnées seront transmises au jury national. Aucune copie adressée directement au secrétariat national de l'AMOPA ne sera prise en compte.**  
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat national.

### Cadres à compléter par la section AMOPA départementale

Date de retour des copies

Adresse de retour des copies

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques.

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies solennelles.

Le Palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2017.